

La Chambre d'experts recherche de nouveaux membres

Plus de 100 spécialistes chevronnés dans différents domaines font aujourd'hui partie de la chambre d'experts et procurent des expertises objectives et indépendantes. La chambre souhaite aujourd'hui que d'autres professionnels motivés viennent rejoindre les rangs de ses membres.



La chambre d'experts de Swiss Engineering compte plus de 100 spécialistes chevronnés. Chacun d'entre eux est titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau bachelor ou master ou d'un doctorat et justifie d'au moins dix ans d'expérience professionnelle. Ils sont tous bien informés de l'état de l'art et des dernières évolutions, normes et directives dans leur domaine d'expertise. Nos experts et consultants indépendants proposent leurs services en tant qu'experts auprès des tribunaux, des autorités administratives, des banques, des compagnies d'assurance, des particuliers, des entreprises et des organisations dans les domaines du bâtiment, des machines, des matériaux et des procédés, ainsi que lors d'actions en justice et d'arbitrages.

Nos domaines d'expertise

Nos domaines d'expertise sont très variés. Ils couvrent entre autres la construction et l'architecture, le génie mécanique, le chauffage, la ventilation et l'assainissement, l'électricité, la sécurité, l'énergie, l'informa-

tion et la gestion des installations. D'autres domaines d'expertise sont répertoriés sur notre site interne : www.swissexperts.ch

Notre code déontologique

Les membres de la chambre d'experts s'engagent à respecter un code déontologique. Celui-ci garantit, entre autres choses, que les experts gardent en toutes circonstances le secret professionnel concernant toutes les questions relatives à leur activité tout en restant totalement objectifs et indépendants. En cas de risques de conflits d'intérêts personnels, les experts s'engagent à décliner la mission. Ils continuent à se tenir informés des normes techniques de leur domaine d'expertise et à maintenir leur savoir-faire à la pointe de leur discipline à travers des formations continues régulières.

Le profil que nous recherchons


Les personnes intéressées correspondant au profil ci-dessous sont invitées à nous soumettre une demande d'admission :

- Vous êtes motivé et exercé dans un de

nos domaines d'expertise

- Vous pouvez attester d'au moins dix ans d'expérience professionnelle dans votre domaine d'expertise
- Vous vous êtes spécialisé, ou vous possédez une compétence unique dans votre discipline
- Vous participez régulièrement à des formations continues dans votre domaine
- Vous élaborer déjà des expertises ou êtes prêt à vous investir dans ce domaine à l'avenir

Cotisations

Les frais de dossier relatifs au traitement de la demande d'admission s'élèvent à 700 francs. La cotisation est de 350 francs par an. Veuillez noter, en outre, que notre Chambre ne fait que transmettre les coordonnées des experts. Nous ne pouvons toutefois pas garantir de mission à nos membres. 

André Berdoz, Président de
la Chambre d'experts de Swissengineering
www.swissexperts.ch